

**Discours du Ministre des Mines et de la Géologie de la République de Guinée,  
Monsieur Mohamed Lamine FOFANA, à la 5<sup>ème</sup> Conférence de l'ITIE, Paris les  
2 et 3 mars 2011**

Excellences Messieurs les Chefs d'Etat,

Monsieur le Président de l'ITIE,

Chers Invités,

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Peuple de Guinée, de son Gouvernement et de celui particulier de son Président, le Professeur Alpha CONDE, je voudrais du haut de cette tribune remercier la présidence de l'ITIE et des organisateurs de la présente conférence pour l'aimable invitation adressée au Professeur Alpha CONDE de prendre part à ces assises.

En raison de l'importance de cette conférence dont l'objectif principal croise en si bon chemin la vision qu'il se fait de la gestion de son pays et des ressources dont la nature l'a doté, le Président Alpha CONDE envisageait d'être personnellement avec vous ici à Paris pour faire ensemble une rétrospective sur le chemin parcouru par l'ITIE et jeter les bases pour relever les défis qui nous interpellent tous.

Malheureusement, l'urgence et l'immensité de la tâche de reconstruction de l'économie guinéenne ne lui ont pas permis d'effectuer ce voyage. Néanmoins, il m'a demandé, avec insistance, de vous apporter ses vives salutations et de vous rassurer de son attachement aux principes de transparence et de bonne gouvernance des ressources naturelles de nos pays respectifs pour leur développement économique et social équilibré.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

La nature a doté la République de Guinée d'immenses ressources naturelles. Mais après cinquante deux années d'existence en tant qu'Etat libre, force est de constater et cela, avec amertume que le pays git actuellement au bas de

l'échelle du développement humain avec une pauvreté atteignant plus de 55% de la population.

Vous conviendrez alors avec moi que la tâche qui attend le premier gouvernement de la 3<sup>ème</sup> République du Professeur Alpha CONDE est immense.

Conscient de ce défi, le Président de la République a instruit son gouvernement de s'attaquer, dès les premières heures de son mandat présidentiel, aux racines qui gangrènent le développement du pays, à savoir : la mauvaise gouvernance, la corruption, l'injustice, l'insécurité et l'impunité.

Ce vaste chantier ainsi lancé se consacrera, en tout premier lieu, au secteur minier qui est de loin le secteur porteur de croissance en République de Guinée.

Je le disais tantôt, la Guinée est dotée d'immenses ressources minérales pour la valorisation desquelles, six sociétés sont en opération et plusieurs autres en phase de recherche ou de développement. Nous enregistrons également la participation des plus grandes sociétés minières du monde telles que BHP Billiton, Vale et Rio Tinto.

Pour créer un environnement propice pour la mise en valeur de ces ressources dans un cadre gagnant – gagnant, le gouvernement s'est doté d'un plan d'actions dont les axes principaux tournent autour des points suivants :

### **1 – La nouvelle politique minière**

Cette politique qui servira de point d'ancrage à toute autre activité, ambitionne un développement durable des ressources minières à travers :

- Une poursuite de la recherche géologique et minière pour permettre au sous – sol guinéen de livrer ses secrets encore cachés ;
- Une plus grande appropriation de ces ressources par l'Etat pour une augmentation de sa participation au capital des sociétés. Des discussions et consultations sont en cours pour déterminer le niveau de participation et définir le mode d'acquisition ;
- Un renforcement du rôle régalien de l'Etat en systématisant le contrôle et le suivi ;

- Une gestion plus saine des industries minières et pétrolières par une valorisation optimisée du potentiel ;
- Une meilleure redistribution des revenus miniers en faveur des communautés locales pour leur développement durable ;
- Une protection accrue de l'environnement ;
- Une gestion plus saine de la richesse créée par le secteur minier;
- Un respect scrupuleux par l'Etat de ses engagements envers les sociétés ;
- Une fiscalité favorisant l'augmentation des revenus de l'Etat tout en gardant la compétitivité par rapport aux autres pays miniers de la région et du monde ;
- La formation d'une main d'œuvre qualifiée pour soutenir la demande d'expertise qui naîtra de la mise en valeur des ressources minérales du pays.

Cette politique qui sera bientôt adoptée par le gouvernement sera le socle de la nouvelle loi minière.

## **2 – La révision du code minier**

Sur la base du contenu de la politique minière, le gouvernement a déjà mis en chantier la révision du code minier. A cet effet, une commission nationale a produit un projet qui est en examen avec un cabinet international avec l'aide de la Banque Mondiale (BM) et l'Agence Française de Développement (AFD). Des consultations ont eu lieu avec les différents acteurs (sociétés minières, société civile, administration publique et bailleurs de fonds).

L'objectif principal de ce code est de transcrire en loi les règles énoncées dans la nouvelle politique minière. C'est désormais cette loi qui servira de règle de jeu à tous les acteurs du secteur sans distinction aux fins d'endiguer les disparités actuelles observées dans les accords miniers.

## **3 – La revue des accords miniers**

Un autre chantier non moins important du plan d'actions à court terme du département est la revue des conventions existantes. L'exercice consistera à relire ces conventions et en corriger les clauses léonines, s'il y en a, ceci, à travers des négociations avec les bénéficiaires desdits contrats aux fins de rétablir l'équilibre contractuel et l'esprit d'équité.

#### **4 – L’assainissement du cadastre minier**

Pour assurer une meilleure visibilité et une gestion plus durable des ressources et indices connus sur le territoire national, il est envisagé un assainissement du cadastre, au terme duquel tous les permis dormants ou non actifs seront purement et simplement retirés conformément aux règles édictées par le code minier.

#### **5 – La Sécurisation des investissements miniers**

En plus du renforcement de l’Etat de droit qui garantira une plus grande sécurité aux investissements en général et ceux miniers en particulier, le gouvernement vient de lancer une grande campagne de sensibilisation des communautés environnantes et des partenaires sociaux pour une meilleure protection des biens des sociétés minières.

Les communautés et les partenaires sociaux doivent se sentir concernés par une gestion apaisée, saine et profitable de leurs unités et conséquemment bénéficier des retombées pour leur développement.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Voici brièvement exposé quelques actions que le gouvernement du Président Alpha CONDE est en train de mener dans le secteur minier aux fins de restaurer la confiance de nos partenaires, impliquer les différents acteurs au processus de développement du secteur et asseoir un climat favorable à une nouvelle éclosion des activités du secteur minier guinéen pour un développement durable de l’économie nationale et le bien être de toutes les guinéennes et de tous les guinéens.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Vous comprendrez aisément pourquoi mon pays, la République de Guinée soutient l’Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE) et le thème principal de la présente conférence « La transparence compte » n’est pas une vaine expression pour nous. En effet, pour le Président de la

République de Guinée, la transparence et l'efficacité doivent être l'épine dorsale de nos actions de développement, car elles constituent le gage pour un succès rapide contre le fléau du sous – développement et de la mauvaise gouvernance.

C'est pourquoi, le Professeur Alpha CONDE, Premier Président démocratiquement élu de la République de Guinée que j'ai l'insigne honneur de représenter ici, engage son gouvernement à:

- soutenir activement le processus de mise en œuvre de l'ITIE en Guinée en apportant l'appui nécessaire au Comité de Pilotage et au Secrétariat Exécutif pour l'aboutissement heureux de la validation et faire de la Guinée un pays conforme ;
- mettre en œuvre le plan d'actions triennal de l'ITIE Guinée et atteindre les objectifs escomptés ;
- faire de l'ITIE un outil de travail et un baromètre de bonne gouvernance dans le pays.

C'est l'occasion pour moi de remercier le Conseil d'Administration de l'ITIE qui lors de sa session du 1<sup>er</sup> mars 2011 a levé la suspension qui frappait la Guinée. Avec la levée de cette suspension, la Guinée compte revenir dans le peloton des leaders de l'ITIE.

L'occasion est aussi opportune pour remercier la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et la Coopération Allemande pour leur soutien au Secrétariat Exécutif de l'ITIE Guinée.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Avant de quitter cette tribune, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous adresser l'invitation à venir participer au Symposium Mines Guinée, qui se tiendra à Conakry du 10 au 12 mai 2011. Cette rencontre qui aura pour thème « Mines : bonne gouvernance et développement durable » sera une occasion de présenter le premier bilan de nos activités de développement durable dans les secteurs minier et pétrolier guinéens.

Je voudrais terminer en souhaitant plein succès à nos travaux avec l'espoir que l'ITIE sortira des présentes assises plus forte, plus déterminée avec le soutien des différents pays à rendre plus universelle les notions de transparence, d'équité et d'efficacité dans la gestion des revenus issus de l'exploitation de nos ressources naturelles.

Vive la coopération internationale,

Vive l'ITIE,

Je vous remercie.

Paris, le 03 mars 2011